

Femmes dans les lieux de décision

11	Page
12	AVIS adopté par le Conseil économique et social au cours de sa séance du 20 décembre 2000.....E - 1
13	I - FAVORISER LE TRAVAIL DES FEMMES POUR FAIRE ÉVOLUER LA SOCIÉTÉ.....4
14	II - FAVORISER LE TRAVAIL DES FEMMES POUR FAIRE ÉVOLUER LA SOCIÉTÉ.....4
15	A - LE TRAVAIL.....4
16	B - LE TRAVAIL.....4
17	C - POUR LE TRAVAIL DES FEMMES POUR FAIRE ÉVOLUER LA SOCIÉTÉ.....12
18	III - FAVORISER LE TRAVAIL DES FEMMES POUR FAIRE ÉVOLUER LA SOCIÉTÉ.....12
19	A - FAVORISER LE TRAVAIL DES FEMMES POUR FAIRE ÉVOLUER LA SOCIÉTÉ.....12
20	1. Favoriser le travail des femmes pour faire évoluer la société.....12
21	2. Favoriser le travail des femmes pour faire évoluer la société.....12
22	3. Favoriser le travail des femmes pour faire évoluer la société.....12
23	4. Favoriser le travail des femmes pour faire évoluer la société.....12
24	B - FAVORISER LE TRAVAIL DES FEMMES POUR FAIRE ÉVOLUER LA SOCIÉTÉ.....12
25	1. Favoriser le travail des femmes pour faire évoluer la société.....12
26	2. Favoriser le travail des femmes pour faire évoluer la société.....12
27	3. Favoriser le travail des femmes pour faire évoluer la société.....12
28	4. Favoriser le travail des femmes pour faire évoluer la société.....12
29	ANNEXE A L'AVIS.....12
30	ANNEXE B L'AVIS.....12
31	RAPPORT présenté au nom de la section du travail par Mme Michèle Cotta, rapporteure.....E - 1
32	ANNEXE C.....12

Type de saisine : Saisine gouvernementale

Type de texte : [Avis et Rapport](#)

Traité par : Section du Travail et de l'emploi

Adopté le : 20/12/2000

Mandature : 1999-2004

Rapporteur :

Cotta Michèle

[Télécharger le texte](#)

PRÉSENTATION

Les données recueillies par le Conseil économique et social par l'enquête réalisée auprès de dirigeantes d'entreprise montrent que les rares femmes qui se trouvent dans les lieux de décision ont dû surmonter, au cours de leur carrière de nombreuses difficultés : ségrégation des métiers, discrimination salariale, cumul entre l'activité professionnelle et les responsabilités familiales. Le Conseil économique et social a donc développé trois propositions principales : - valoriser l'image des femmes au travail pour faire évoluer les mentalités ; - inciter secteur public et secteur privé à entreprendre des actions positives pour combattre l'inégalité salariale ; - instaurer une politique familiale plus dynamique au service de l'égalité des chances.

Descripteur Eurovoc :

femme, organe de décision, politique familiale, égalité homme-femme, égalité de rémunération, France